

La lettre **e** infos



de Montboucher
sur Jabron

Bruno Almorice, maire de Montboucher, revient sur une année 2020 inédite en tous points et trace surtout les grandes lignes de ce que sera 2021 sur la commune.

N°19

JANVIER
2021

Que retenir de cette année 2020 ?

« Elle a été compliquée pour tous et en particulier pour ceux qui ont été atteints par la Covid-19 et qui ont une santé fragile. Pendant les confinements, avec mon adjointe aux affaires sociales et ma secrétaire de mairie, nous avons gardé contact avec les personnes isolées ou fragiles. De même, mes adjoints à l'économie et à la sécurité se sont préoccupés des entreprises de la commune en mettant à disposition au printemps 2020 des masques pour leur permettre de travailler plus sereinement. J'espère désormais que les vaccins viendront à bout de cette pandémie qui, pour autant, ne nous a pas empêché de mener à bien nos projets. Ainsi la maison médicale a pu s'ouvrir avec quatre médecins dont un psychiatre ainsi que sept autres professionnels de santé. A ce sujet, je peux annoncer qu'un cinquième médecin (un généraliste) viendra renforcer l'équipe médicale dès avril 2021 ».

Justement l'année 2021 s'annonce chargée en actions communales. Par exemple, il est prévu la seconde phase du chantier du centre ancien...

« Oui tout à fait. Je pense en particulier à la réhabilitation de la placette devant la chapelle St Blaise ou à la création d'un petit jardin végétal à l'Est de l'église St Martin. Nous profiterons de ce chantier pour reprendre les réseaux secs et humides des rues Casse-Cul, du Patronage et Gustave Pinet. Au total, 634 000 euros seront engagés dans cette seconde phase dont 70 % financés par l'Etat, la Région et le Département ».

Quand s'achèveront les aménagements de la RD 540 ?

« Après une année délicate de poussière et de bruit que les Montbouchérois et notamment les riverains ont dû subir, s'offrent à nous une voirie remise à neuf, des trottoirs sécurisés et un éclairage public en LED. Au printemps 2021, cette importante réalisation, largement financée par le Département, s'achèvera par l'implantation d'agréables espaces verts ».

Retrouvez les vœux de la municipalité en vidéo en cliquant sur www.montboucher-sur-jabron.fr ou en scannant le Qr code ci-joint.

« Je souhaite à tous les Montbouchérois une année 2021 plus sereine, une année solidaire car nous aurons besoin de nous aider les uns les autres et une année de confiance sans naïveté mais pleine d'espérance ».

A propos de nature, les adeptes de parcours santé seront-ils servis en 2021 ?

« Comme nous nous y étions engagés auprès de la population, l'année 2021 verra l'émergence du parcours de santé avec différents agrès et tables de pique-nique tout autour du nouveau parc photovoltaïque. Un site merveilleux pour les promenades sportives, parcours de santé financé par la société Engie qui a conçu le parc photovoltaïque ».

Qu'est-il prévu du côté du groupe scolaire Hubert Reeves ?

« Avec mon équipe municipale, nous souhaitons que les enfants, leurs professeurs et le personnel communal bénéficient de locaux adaptés, fonctionnels et agréables. Or le groupe scolaire, agrandi en 2007 pour l'école élémentaire et rénové la même année pour l'école maternelle, a besoin d'une seconde jeunesse. C'est pourquoi la municipalité va engager une isolation thermique efficace qui portera autant sur les portes et les fenêtres que sur la toiture. Les 154 000 euros estimés seront pris en charge pour moitié par l'Etat ».

La commune poursuivra-t-elle son déploiement de caméras de vidéo protection ?

« En effet pour la 4ème année consécutive, nous investirons dans des caméras pour sécuriser quelques bâtiments publics et voiries d'accès au village.

Je suis bien conscient que la vidéo protection ne règle pas à elle toute seule les problèmes de délinquance. C'est la raison pour laquelle nous mettons aussi l'accent sur la prévention auprès des jeunes via les très nombreuses activités que nous leur proposons notamment dans le cadre de notre MJC ».



Connaissez-vous bien toutes les aides du CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient en aide aux personnes dans le besoin et accorde un soutien de tous les instants à ses anciens.



Christiane Chaix

TICKET CANTINE SCOLAIRE

Fixé à 3,55 euros, le coût du repas d'un enfant peut être réduit de 20, 40 ou 60 % en fonction du quotient familial. En 2020, 33 familles ont bénéficié de ces tarifs préférentiels. C'est la part du budget la plus importante du CCAS qui dispose de 10 000 à 15 000 euros selon les années, versée par la municipalité.



A la cantine scolaire, le prix des tickets est minoré en fonction du quotient familial.

CCAS leur envoie une liste des demandeurs sur la commune. Le jour de l'attribution, une commission passe les dossiers en revue : « Nous essayons dans la mesure du possible de privilégier les Montbouchérois auprès du bailleur social du moins quand ils sont solvables » explique Christiane Chaix.

AIDES AUX FACTURES D'ÉNERGIE

Le CCAS complète l'aide du Département en matière de factures EDF « mais, précise Christiane Chaix, la facture n'est pas payée dans son intégralité car il faut responsabiliser les familles ». De même des aides pour régler une partie de l'assurance voiture, des réparations d'un véhicule ou des bons d'essence peuvent être délivrées.

COLIS DE NOËL



Au moment de la remise des colis de Noël

AIDES ALIMENTAIRES

Les effets de la crise sanitaire se feront-ils sentir plus tard ? Toujours est-il que la surprise est de taille : au 17 décembre, il n'y avait que 5 demandes d'aides alimentaires en 2020 contre 13 en 2019. Jusqu'à 150 euros mensuels, renouvelables éventuellement, peuvent être octroyés, sous conditions, sous forme de bon. Ce dernier permet de retirer des denrées de première nécessité auprès du Proxi de la commune :

« C'est une aide souvent ponctuelle et conjoncturelle en raison par exemple de retard dans le versement des prestations », fait remarquer Christiane Chaix, présidente du CCAS et adjointe aux affaires sociales, au logement et au protocole. La démarche en cas de difficultés ? Se présenter auprès d'une assistante sociale qui calculera « le reste à vivre » puis auprès de Christiane Chaix qui examinera le dossier.

PAIEMENT DES LOYERS

« On ne paie pas les loyers perçus par les bailleurs. Notre rôle est d'inciter les personnes à les régler alors qu'elles bénéficient pour la plupart des APL (aides personnalisées au logement) » justifie Christiane Chaix. C'est un discours préventif avant que les loyers non payés n'atteignent des sommes trop importantes pouvant entraîner l'expulsion de la part des bailleurs.

ATTRIBUTION DE LOGEMENTS

Dès que les bailleurs notifient par mail qu'un logement se libère, le

Lancés voici 6 ans, les colis de Noël s'adressent aux plus de 80 ans. Au cours d'une petite cérémonie organisée début décembre salle du Conseil où se mêlent café, thé et papillotes, les anciens reçoivent un colis concocté par le magasin Proxi. On y trouve vin, foie gras, chocolat, miel et confiture ainsi qu'une tasse ou une boîte à gâteaux. Moments conviviaux, partagés cette année par 76 personnes.

Avec pour cette édition 2020 une agréable surprise : chaque colis comportait un dessin d'enfant de maternelle. Une belle initiative que l'on doit au « Sou des Ecoles ».

REPAS DE DÉBUT D'ANNÉE

Annulé cette année pour cause de Covid-19, le repas pour les plus de 65 ans, à l'occasion de la nouvelle année, est un moment, entre danses et repas gourmand, toujours apprécié par les invités. Pour compenser l'annulation du repas de l'édition 2021, des colis seront distribués aux personnes âgées concernées. Certaines d'entre elles ont déjà prévu de le redistribuer aux personnes nécessiteuses. Un beau geste !

Suite P3

Peut-être un peu moins bien connu que certains autres lieux historiques de Montboucher, le domaine de la Vesc, sur la route de Puygiron, mérite qu'on s'y attarde. On situe ses origines au début du 11^{ème} siècle avec la présence de la famille Vesc. Il appartient ensuite à la famille de Banne jusqu'aux environs de 1720. Paul César de Banne entreprit alors des constructions qu'il ne put terminer. Car l'administration du district, considérant la Vesc comme un château féodal, fit commencer la démolition en 1793. Paul César de Banne, spolié de ses biens et incarcéré en 1794, vendit quelques années plus tard le domaine et son cheptel à Marc-Antoine Bouvier. On doit à son fils, Marc-Antoine Stanislas, la reconstruction du domaine sous son aspect actuel.

Après être passé entre plusieurs mains, le domaine de la Vesc revint aux environs de 1901 dans la famille de Banne. Leur descendant, M. de Pontcharra, propriétaire du château de Puygiron, le revendit en 1961 à un industriel, M. Carmichael.

En novembre 1978, l'UCCS (Union de Coopératives agricoles de céréales de semences), rebaptisée aujourd'hui Top Semence, fit l'acquisition du domaine. Après la réhabilitation des anciens bâti-



Histoire

Le domaine de la Vesc

« PAGE D'HISTOIRE » propose de revenir sur un lieu, un événement ou sur une personnalité qui a marqué l'histoire de notre commune.



ments de ferme, sous la houlette de Régis Turcan, ex-directeur de Top Semence, s'installa en 1980 le CEVR (Centre Expérimental de la Vallée du Rhône) qui travaille pour Top Semence puis plus récemment un institut de plantes aromatiques et médicinales.

« Pour préserver le domaine laissé jusqu'alors dans un quasi-abandon, le toit et les planchers ont été refaits en 1988, le bâtiment étant ainsi mis hors d'eau » précise Régis Turcan, fervent partisan d'une réhabilitation totale du domaine. Et en 2020, l'escalier d'entrée a retrouvé une seconde jeunesse. Mais la rénovation générale en vue d'abriter salles de réunion ou de séminaire n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour...

Connaissez-vous bien toutes les aides du CCAS ? (suite de la page 2)

PORTAGE DES REPAS

Seules 3 à 4 personnes âgées bénéficient sur la commune d'un coup de pouce à travers ce dispositif que le CCAS souhaite mieux faire connaître : un courrier sera envoyé en début d'année à tous ceux et celles éligibles à l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), condition qui ouvre les droits à une aide financière au portage des repas. Sur chaque repas livré tous les jours à domicile, le CCAS prend en charge 2 euros sur les 7 euros facturés.

GOÛTER DE LA SEMAINE BLEUE

Organisé sur Montboucher depuis 2006, le goûter de la semaine bleue a traditionnellement lieu début octobre. Entre 80 et 100 personnes de plus de 65 ans (35 en 2020 en raison de la crise sanitaire) se pressent à la salle des fêtes pour partager non seulement café, gâteaux et clairette de Die, mais aussi profiter d'une belle animation musicale et des danses ad hoc.

FÊTE DES 90 ANS

« Nous faisons en sorte d'être toujours fidèles au rendez-vous » se réjouit Christiane Chaix. En effet le CCAS met un point d'honneur à être présent le jour J dès qu'un habitant (e) fête ses 90 ans. Lui sont remis, au nom de la mairie, un bouquet de fleurs et une petite corbeille de douceurs. Une cérémonie qui se répète en moyenne 6 ou 7 fois chaque année.

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de 8 élus et de 7 membres extérieurs à la municipalité : représentants de l'école, d'associations de personnes âgées et d'handicapés ainsi que du monde du logement et de la famille.

Il se réunit au moins une fois par an pour le budget en avril et à d'autres occasions si besoin.

Contact : 04 75 46 08 14

Venir en aide aux autres, une belle mission

Créée en mars 2019, l'association Solidarité Entraide Montboucheroise a pour philosophie la convivialité et le vivre ensemble. Depuis cette date, l'association a accompagné une dizaine de personnes : « Nous intervenons gratuitement en faveur de personnes seules pour des problèmes de déplacements, des difficultés administratives ou un simple besoin d'écoute et d'échanges » confie Tahir Driouch, président de l'association. Durant les périodes de confinement dues à la Covid-19, Solidarité Entraide Montboucheroise a proposé ses services pour notamment l'aide aux courses. Succès mitigé que Tahir Driouch met sur le compte d'un manque de visibilité de l'association. D'ailleurs, pour mieux se faire connaître auprès des Montboucherois, des flyers seront distribués fin janvier dans les boîtes aux lettres.

Contact : asso.sem26@gmail.com ou 06 43 23 39 49

Portrait d'entrepreneur

Sociétés Inomecas et Dromeca

Le dix septième volet de cette rubrique est consacré aux sociétés Inomecas-Dromeca installées sur la zone artisanale de Fontgrave.

Le couple Jean-Michel et Annette Perron, respectivement ingénieur de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers d'Aix en Provence et ingénieure en Génie de l'environnement, a su se faire une place au soleil. En rachetant en 2007 Inomecas, entreprise d'usinage et de maintenance industrielle, puis Dromeca, société concurrente un an plus tard, ils ont eu la bonne intuition. Sans nul doute que la très solide expérience acquise par Jean-Michel Perron en tant qu'ingénieur chez Arcelor-Metal puis comme responsable maintenance au centre spatial Guyanais de Kourou a favorisé cette éclosion. Tout comme un judicieux plan d'investissement de 2,3 millions d'euros dans un parc machines ultra moderne entièrement numérisé et robotisé.

L'usinage de pièces en plastique, acier, inox ou aluminium, la fabrication de pièces unitaires ou de petites séries et la maintenance mécanique des lignes de production de groupes industriels agroalimentaires sont les fers de lance des deux sociétés.

Aujourd'hui, Inomecas et Dromeca comptent 13 salariés. « *Nous accordons beaucoup d'importance à la qualité du recrutement avec des exigences à bac +2 et bac +3* » précise Jean-Michel Perron. Une qualité qui a permis aux deux sociétés parfaitement complémentaires, regroupés



depuis 2018 sur le même site de la zone artisanale de Fontgrave à Montboucher, de se faire un nom auprès d'une clientèle d'envergure nationale et internationale dont 90 % est d'origine Drôme-ardéchoise. « *Nos clients principaux sont des fabricants de machines spéciales, des entreprises de biens d'équipements, du nucléaire ou des cimenteries* » confie Jean-Michel Perron.

Le résultat de cette excellence entrepreneuriale, en espèces sonnantes et trébuchantes ? 1,2 millions d'euros en chiffre d'affaires cumulé des deux entreprises en 2019. La crise sanitaire ne permettra pas d'atteindre une telle performance en 2020 :

« *Même si Inomecas et Dromeca ont poursuivi leur activité, l'impact de la Covid-19 s'est fait fortement sentir avec un volume de commandes en baisse*, constate Jean-Michel Perron. *Les activités de maintenance par exemple, qui représentent 25 % de notre chiffre d'affaires, ont cessé pendant une bonne partie de la crise* ».

Pour autant, ces vicissitudes, même si elles sont préoccupantes, ne freinent pas les ambitions de Jean-Michel et Annette Perron. Un nouveau projet est en cours : la conception et la fabrication d'un produit propre aux deux sociétés. Le prototype est prévu pour 2021. Ou comment, malgré les incertitudes économiques, se tenir toujours en mouvement. Belle leçon.

Chasse anti-gaspi à la cantine scolaire

Après une première sensibilisation au gaspillage alimentaire l'année dernière, les 180 enfants de la cantine scolaire sont entrés dans le vif du sujet. Depuis début janvier 2021, les enfants sont invités à se servir au self une portion ou une demi-portion selon leur appétit.

« *Nous ne réduisons pas les portions disponibles*, précise Frédéric Bagnol, adjoint en charge des écoles et de la cantine. *Nous essayons simplement de les adapter en fonction de l'appétit des enfants pour limiter au maximum le*

gaspillage ». Cette opération menée en partenariat avec le fournisseur de la cantine, Plein Sud Restauration, sera évaluée chaque semaine : « *Il sera récupéré et pesé les aliments restés dans les assiettes des écoliers pour mieux déterminer leur nature et la bonne quantité à livrer* » assure Frédéric Bagnol.

Pour que les enfants s'inscrivent bien dans cette démarche, le péri scolaire a prévu un volet plus convivial et amusant avec des points à glaner et des récompenses.

Paroisse : la loterie remplace le loto

Initialement prévu le 10 janvier 2021, le loto de la communauté St Michel est annulé en raison de la Covid-19.

Il est remplacé par une loterie dont les billets seront vendus à partir de fin février en porte à porte ou par connaissance avec, à la clef, de nombreux lots. Le tirage s'effectuera début avril 2021.

Un nouveau service... en vue

Un nouveau service à Montboucher pour tous ceux qui ne peuvent se rendre dans une enseigne d'optique.

Un opticien agréé par la mutuelle Aésio Santé Sud Rhône Alpes vous recevra pour contrôler votre vue, choisir le cas échéant la monture et les verres, établir un devis, fabriquer vos lunettes et vous les livrer. Une permanence sera organisée à partir du deuxième trimestre 2021.

Les

rendez-vous

Samedi 8 mai : concert duo violoncelle-piano organisé par le conservatoire à l'église à 20h 30 dans le cadre du festival Itinérances.

Samedi 8 mai : commémoration du 8 mai 1945 à 11h au cimetière.

Ces deux dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des dispositions préfectorales prises à ce moment précis de la crise sanitaire.

Recensement reporté

Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro, mais la crise sanitaire en a voulu autrement. L'Etat a en effet décidé de suspendre toutes les opérations de recensement sur le territoire. Il n'y aura donc pas de visites d'agents recenseurs à votre domicile comme il était prévu entre le 20 janvier et le 21 février.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Site de la mairie :

www.montboucher-sur-jabron.fr

Page facebook :

www.facebook.com/montbouchersurjabron